



OBJET : Bourses d'études supérieures – Campagne 2013-2014

Le 17 janvier a eu lieu la cérémonie de remise de 22 bourses Promotion des Talents.

L'association Promotion des Talents créée par Claude Bébéar et Jean-Charles Naouri en février 2005, alloue cette année des bourses d'un montant de l'ordre de 3.000 euros, en complément des bourses du CROUS, à 22 jeunes talentueux issus de milieu modeste pour leur permettre de s'engager dans des études supérieures longues (écoles d'ingénieurs, grandes écoles commerciales, master, médecine....).

Les dossiers, qui proviennent de toute la France, sont transmis par les chefs d'établissement pour des jeunes qui généralement obtiennent le baccalauréat avec une mention « Bien » ou « Très Bien ». Un jury procède à la sélection. Les bourses sont financées par de grandes entreprises du CAC 40 : LVMH, AXA, Schneider Electric, Deloitte, L'Oréal, Société Générale, GDF Suez... et des particuliers.

Promotion des Talents mobilise des entreprises et des particuliers pour financer ces bourses. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien obligatoire à PARIS. Toute absence vaudra pour renoncement. A l'issue des entretiens, le jury de sélection prendra sa décision.

Le secrétariat de Promotion des Talents est joignable : contact@promotiondestalents.fr ou 01 44 71 45 3. Vous trouverez sur le site internet toutes les informations pratiques.

Promotion des Talents c'est, depuis 2005 :

177 boursiers soutenus pendant les 2 premières années de leurs études supérieures, dont :

2 à l'ENS rue d'Ulm

3 à Sciences Po

13 en Médecine dont plusieurs ont entamé leur internat

1 à l'Ecole d'architecture Malaquais

7 en Droit dont **1** a intégré cette année l'Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux

1 à l'Ecole Centrale de Lille

1 à l'Ecole Centrale de Lyon

2 à HEC Paris

2 à Polytechnique

2 Professeurs de mathématiques dont **1** agrégé

1 Professeur de Latin-Grec

2 en activité : **1** chez EDF, **1** chez Eurosport